

communiqué

À : À toutes les familles et résidents
DE : Sr Claire L. Croteau
OBJET : Nouvelles mesures – Niveau d’alerte ORANGE
DATE : Le 21 septembre 2020

Bonjour à tous,

En lien avec le niveau d’alerte ORANGE déterminé par le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), nous tenons à vous informer des nouvelles directives émises par ce dernier et qui entrent en vigueur dès ce jour au sein des CHSLD.

Pour votre information, nous n’avons aucun cas positif ou suspectés à la Résidence présentement au sein de nos résidents et employés. Nos mesures de prévention, notamment par le dépistage à toutes les semaines et la prise de température et de symptômes au début de chaque quart de travail, sont toujours vigoureusement en place.

Voici la liste des activités permises ou non.

	Permis	Non permis	Commentaires
Lavage des vêtements		X	Lavage des vêtements assuré par la résidence.
Nourriture	X		Laisser la nourriture dans un contenant hermétique à la réception identifié au nom du résident.
Visites		X	Sauf raison humanitaire en fin de vie.
Proches aidants	X		Doivent répondre aux critères de proche aidant et pour besoins exceptionnels. <ul style="list-style-type: none">• Prise de rendez-vous;• Formation sur les mesures de PCI;• Peut aller sur la terrasse avec le résident ou dans sa chambre.
Rendez-vous médicaux		X	Rendez-vous essentiel.
Accompagnement aux rendez-vous		X	Par le préposé à l’interne seulement.
Activités de groupe	X		Sous forme de bulle. Nombre de résidents réduit dans l’activité. Distanciation en vigueur.
Biens personnels	X		Remettre à la réception et doit permettre une désinfection.

communiqué

Circulation du résident	X		Avec supervision à l'extérieur de l'unité ou dans le jardin.
Coiffure	X		Seulement au service de coiffure à l'interne.
Personnel embauché par le résident ou les proches (ex : dame de compagnie)		X	
Sortie extérieur du résident		X	

Comme constaté, nous devons refuser les visiteurs et limiter les proches aidants aux besoins essentiels du résident. Nous sommes à reprendre le processus d'appel en ligne (Zoom/Messenger) pour les proches. Nous vous informerons rapidement, cette semaine, des modalités et du fonctionnement. Nous sollicitons, également, votre collaboration afin d'éviter la surcharge d'appels aux postes infirmiers, à moins de préoccupations particulières d'ordre clinique.

Tel que mentionné précédemment, nous dépistons nos employés de façon hebdomadaire et assurons un suivi des symptômes. Afin d'être conséquents dans cette mesure de prévention, nous sollicitons également les proches aidants ciblés à se faire dépister à chaque jeudi au local du Centre de jour (2e étage du CDJ niveau passerelle); vous pouvez vous informer à la réceptionniste à ce sujet.

Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des changements en temps réel. Nous sollicitons votre collaboration afin de continuer à préserver le plus possible un milieu sain chez notre clientèle. Nous sommes conscients que les nouvelles directives émises du MSSS peuvent engendrer des préoccupations, mais sachez que c'est dans une approche de prévention dans cette deuxième vague.

Merci encore de votre collaboration!

SCLC/cl